

**SYNDICAT MIXTE DE REALISATION POUR LA FILIERE DE TRAITEMENT DES  
DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES DU SUD GARD (SITOM SUD GARD)**

**REGISTRE DES DELIBERATIONS**

SEANCE DU 24 FEVRIER 2020

DL20012	CONVENTION TRIPARTITE SITOM SUD GARD / SYMTOMA / CC PIEMONT CEVENOL POUR LA PRISE EN CHARGE PARTIELLE DES FRAIS DE TRANSPORT DU QUAI DE TRANSFERT DE LIOUC
---------	--

**Etaient présents**

Président : M. Hervé GIELY, C.A. de Nîmes Métropole, Conseiller Municipal en Mairie de Redessan,

Vice-Présidents :

M. Aimé BARACHINI, C.C. Beaucaire Terre d'Argence, Adjoint au Maire de Fourques,

M. Claude BONNAFOUX, C.A. d'Alès Agglomération, Maire de St Maurice de Cazeville,

Mme Marie-Reine DELBOS, C.A. de Nîmes Métropole, Adjointe au Maire de Nîmes,

Secrétaire :

M. Lionel HEBRARD, C.A. de Nîmes Métropole, Adjoint au Maire de Manduel,

M. Serge REDER, C.A. de Nîmes Métropole, Maire de Rodilhan,

M. Christophe BOUGAREL, C.A. d'Alès Agglomération, Maire de Castelnaud–Valence,

Mme Liliane ALLEMAND, C.A. d'Alès Agglomération, Conseillère Municipale de Vézénobres

**Etaient absents excusés**

Vice-Présidents :

M. Didier LEBOS, C.C. de Petite Camargue, Conseiller Municipal en Mairie d'Aubord,

M. Richard TIBERINO, C.A. de Nîmes Métropole, Adjoint au Maire de Nîmes,

M. Eddy VALADIER, C.A. de Nîmes Métropole, Maire de St Gilles,

M. Frédéric TOUZELLIER, C.A. de Nîmes Métropole, Maire de Générac,

M. Alain DALMAS, C.A. de Nîmes Métropole, Maire de Garons,

Mme Eline ENRIQUEZ-BOUZANQUET, C.A. de Nîmes Métropole, Conseillère Municipale

Secrétaires :

Mme Nicole PERRAU, C.A. de Nîmes Métropole, Maire de la Rouvière,

Mme Sylvette FAYET, C.A. de Nîmes Métropole, Conseillère Municipale en Mairie de Nîmes,

Mme Catherine ROCCO, C.A. de Nîmes Métropole, Adjointe au Maire de Caveirac, Mme Claude DE GIRARDI, C.A. de Nîmes Métropole, Adjointe au Maire de Nîmes, M. Jacky RAYMOND, C.A. de Nîmes Métropole, Conseiller Municipal en Mairie de Nîmes, M. Jérôme PANTEL, C.C. Beaucaire Terre d'Argence, Conseiller Municipal en Mairie de Bellegarde, M. Jack DENTEL, C.A. de Nîmes Métropole, Adjoint au Maire de la Calmette, M. Alain BARBUSSE, CC Pays de Sommières, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire de Parignargues, M. Bernard ANGELRAS, C.A. de Nîmes Métropole, Adjoint au Maire de Nîmes, M. Julien PLANTIER, C.A. de Nîmes Métropole, Adjoint au Maire de Nîmes, Melle Maud CHELVI-SENDIN, C.A. de Nîmes Métropole, Conseillère Municipale en Mairie de Nîmes, M. Patrick LAUZE, C.C. du Pont du Gard, adjoint au Maire de Comps, M. Jean-Claude FEYBESSE, C.A. de Nîmes Métropole, Conseiller Municipal en Mairie de Nîmes, M. Frédéric PASTOR, C.A. de Nîmes Métropole, Adjoint au Maire de Nîmes, M. Gérard GIRE, C.A. Nîmes Métropole, Maire de Fons Outre Gardon, Mme Monique BOISSIERE, C.A. de Nîmes Métropole, Conseillère Municipale en Mairie de Nîmes, M. Laurent BURGOA, C.A. de Nîmes Métropole, Adjoint au Maire de Nîmes, M. Alex DUMAGEL, C.A. de Nîmes Métropole, Adjoint au Maire de St Gilles, M. Marc TAULELLE, C.A. de Nîmes Métropole, Adjoint au Maire de Nîmes, M. François DUPUIS, C.A. de Nîmes Métropole, Adjoint au Maire de Bouillargues, M. Guy APPART, C.C. Beaucaire Terre d'Argence, Conseiller Municipal en Mairie de Vallabrègues, M. Michel GABACH, C.A. de Nîmes Métropole, Maire de St Dionisy M. André NAFRAICHEUR, C.C. du Pont du Gard, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire de Meynes, Mme Corinne PONCE CASANOVA, C.A. de Nîmes Métropole, Adjointe au Maire de Nîmes, M. Yoann GILLET, C.A. de Nîmes Métropole, Conseiller Municipal en Mairie de Nîmes, Mme Bernadette MAUMEJEAN, C.C. de Petite Camargue, Conseillère Municipale en Mairie d'Aimargues, Mme Joëlle CACHIA-MORENO, C.C. de Petite Camargue, Conseillère Municipale en Mairie de Vauvert, M. Alain REBOUL, C.C. de Petite Camargue, Conseiller Municipal en Mairie de le Cailar, M. Michel GUERBER, C.C. Pays d'Uzès, Conseiller Municipal Mairie de Lussan, M. Michel BAZIN, C.A. de Nîmes Métropole, Conseiller Municipal en Mairie de Nîmes, M. Gilles TIXADOR, C.A. de Nîmes Métropole, Maire de St Anastasie, Mme Dominique NOVELLI, C.A. de Nîmes Métropole, Adjointe au Maire de St Gilles, M. Thierry PROCIDA, C.A. de Nîmes Métropole, Adjoint au Maire de Nîmes, M. Julien SANCHEZ, C.C. Beaucaire Terre d'Argence, Maire de Beaucaire, M. Claude

MARTINET, C.C. du Pont du Gard, Maire de Montfrin, M. Didier KIELPINSKI, C.C. Pays d'Uzès, Maire de Garrigues Ste Eulalie, M. Frédéric SALLE LAGARDE, C.C. Pays d'Uzès, Maire de Moussac. M. Patrice QUITTARD, C.A. de Nîmes Métropole, Maire de Poulx, M. Joël ROUDIL, CC Piémont Cévenol, Maire de Carnas M. Jean-Jacques GRANAT, C.A. de Nîmes Métropole, Maire de Manduel, Mme Annick CHOPARD, C.C. de Petite Camargue, Adjointe au Maire de Vauvert, Mme Andrée ROUX, C.A d'Alès Agglomération, Maire de St Jean de Serres,

**Pouvoirs donnés**

M. Jean-Jacques GRANAT à M. Lionel HEBRARD  
M. Didier LEBOIS à M. Hervé GIELY  
M. André NAFRAICHEUR à M. Aimé BARACHINI  
Mme Monique BOISSIERE à Mme Marie-Reine DELBOS

**Monsieur Hervé GIELY, Président, rapporteur, expose,**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération N° DL11033 du 21 décembre 2011 concernant la mutualisation des frais de transport des quais de transfert utilisés par les EPCI adhérents,

VU l'arrêté préfectoral N°20170302-B1-001 du 03 février 2017 modifiant le périmètre du SITOM de la Région Sud Gard,

VU délibération N° DL17015 du 07 mars 2017 concernant la signature d'une convention tripartite SITOM Sud Gard / SYMTOMA / CC Piémont Cévenol pour la prise en charge partielle des frais de transport du quai de transfert de Liouc,

CONSIDERANT que depuis la création des quais de transfert de Comps et Fourques, les frais d'acheminement des ordures ménagères des quais jusqu'aux sites de traitement sont supportés par le SITOM Sud Gard sous la forme d'une mutualisation des coûts équilibrés par les recettes des cotisations d'adhésion,

CONSIDERANT que la Communauté de Communes Piémont Cévenol, adhérente au SITOM Sud Gard pour le compte de 8 communes, dispose du quai de transfert de Liouc pour l'acheminement de ses déchets vers les sites de traitement et demande ainsi au Syndicat la prise en charge des frais de transport concernés,

CONSIDERANT que le SYMTOMA assure actuellement le transport des déchets de la Communauté de Communes de Piémont Cévenol depuis le quai de transfert de Liouc jusqu'aux sites de traitement par un marché public,

VU l'avis favorable du Bureau Syndical du 10 février 2020,

Le Comité Syndical,  
Après en avoir délibéré,

**DECIDE**

**ARTICLE 1 :** De renouveler la convention tripartite entre le SITOM Sud Gard, le SYMTOMA et la Communauté de Communes Piémont Cévenol définissant les modalités de prise en charge par le SITOM Sud Gard des frais de transport du quai de transfert de Liouc jusqu'aux sites de traitement pour les 8 communes de la Communauté de Communes Piémont Cévenol adhérente au SITOM Sud Gard,

**ARTICLE 2 :** D'autoriser Monsieur le Président du SITOM Sud Gard (ou son Vice-Président délégué en cas d'empêchement) à signer toutes pièces à intervenir liées à la rédaction de la présente délibération.

Nombre de présents : 8

Nombre de votants : 8 + 4 pouvoirs

Abstention : 0

Contre : 0

**Adoptée à l'unanimité**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

030-253002950-20200224-DL20012-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/02/2020

Affichage : 27/02/2020

Pour l'autorité compétente par délégation



Le Président du SITOM Sud Gard  
**Hervé GIELY**